

Annexe 2 à la circulaire aux banques N° 2018-10 modifiant l'annexe I à la circulaire n°2017-06 relative au reporting comptable, prudentiel et statistique à la Banque Centrale de Tunisie

Domaine	Code de la déclaration	Intitulé de la déclaration	EA	Périodicité de déclaration	Délai maximum de transmission	Format /transmission
3-Reporting prudentiel						
SD 2- Risque de liquidité	RPLM47	Ratio de Liquidité (circulaire 2014-14)	BR	Mensuelle	DR+10j	XML
	RPLA510	Ventilation des actifs et des passifs en dinar par durée résiduelle	BR	Annuelle	DR+45 j	XML
	RPLA520	Ventilation des actifs et des passifs en Dollar américain par maturité résiduelle	BR+BNR	Annuelle	DR+45 j	XML
	RPLA530	Ventilation des actifs et des passifs en Euro par maturité résiduelle	BR+BNR	Annuelle	DR+45 j	XML
	RPLT540	Concentration sur les 50 premiers déposants en dinar	BR	Trimestrielle	DR+30j	XML
	RPLT550	Concentration sur les 50 premiers déposants toutes devises confondues	BR+BNR	Trimestrielle	DR+30j	XML
	RPLT560	Ratio Crédits / Dépôts (Circulaire 2018-.....)	BR	Trimestrielle	DR+30j	XML